



## Tests de sélection pour l'entrée en BPJEPS Activités Rugby à XV

L'entrée en formation BPJEPS Activités de la forme option Haltérophilie et Musculation est conditionnée par la réussite des **Exigences Préalables**, définis par le cadre réglementaire, ainsi que des tests spécifiques organisés par **Impulsion Form Occitanie** pour évaluer les motivations et les compétences des candidats.

### 1. Exigences Préalables (TEP)

Pour accéder à la formation du BPJEPS spécialité « Éducateur Sportif » mention « Rugby à XV », les candidats doivent satisfaire à certaines exigences préalables, visant à garantir leur aptitude à suivre le cursus de formation. Les conditions requises sont les suivantes :

1. **Attestation de formation aux premiers secours** : Le candidat doit être titulaire de l'une des certifications suivantes :
  - Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) ○ Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS)
  - Premiers Secours en Équipe de niveau 1 (PSE 1), en cours de validité
  - Premiers Secours en Équipe de niveau 2 (PSE 2), en cours de validité
  - Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU) de niveau 1 ou 2, en cours de validité
  - Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (SST), en cours de validité

2. **Certificat médical** : Présenter un certificat médical datant de moins d'un an à la date d'entrée en formation, attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du rugby à XV.
3. **Expérience en rugby à XV** : Le candidat doit fournir l'une des attestations suivantes :
  - Une attestation justifiant de la pratique du rugby à XV en compétition pendant au moins une saison sportive, délivrée par le responsable de la structure où l'activité a été exercée.
  - Une attestation justifiant d'une expérience d'animation en rugby à XV d'une durée minimale de 80 heures, délivrée par le ou les responsables des structures concernées.

Ces exigences visent à s'assurer que les candidats possèdent les compétences et l'expérience nécessaires pour suivre la formation en toute sécurité et avec succès.

## 2. Les tests spécifiques d'Impulsion Form Occitanie

En complément, **Impulsion Form Occitanie** organise des tests internes pour évaluer les aptitudes des candidats à intégrer la formation BPJEPS Rugby à XV. Ces tests sont axés sur les compétences relationnelles, la motivation et les connaissances générales dans le domaine du rugby.

### 2.1. Entretien de motivation

- **Objectif :**  
Comprendre les motivations du candidat et évaluer son projet professionnel.
- **Description :**
  - Un entretien individuel d'une durée de **20 à 30 minutes** avec un jury composé de formateurs et de professionnels. Le candidat présente son parcours, ses motivations et son projet professionnel. (CV / lettre de motivation)
- **Critères d'évaluation :**
  - Cohérence du projet avec les objectifs du BPJEPS Rugby à XV.
  - Capacité à se projeter dans le métier d'éducateur sportif.
  - Expression orale, clarté des idées, et engagement personnel.

## 2.2. Test écrit de culture générale et professionnelle

- **Objectif :** Évaluer les connaissances théoriques des candidats sur le rugby à XV, incluant les règles du jeu, l'histoire, les stratégies, la sécurité et l'éthique sportive.
- **Description :** Un test écrit d'une durée de **30 à 40 min**, composé de
  - Questionnaire mixte avec des questions à choix multiples (QCM) et des questions à réponses courtes. Les capacités du candidat à l'expression écrite.
- **Critères d'évaluation :**
  - Qualité des réponses (exactitude, pertinence).
  - Capacité d'analyse et d'expression écrite.
  - Présentation claire et concise des réponses.

## Synthèse et modalités pratiques

- **Calendrier des tests :**  
Les tests internes sont organisés sur une journée ou deux, selon le nombre de candidats.
- **Lieu des épreuves :**  
Les épreuves se déroulent au sein des installations partenaires d'Impulsion Form Occitanie
- **Matériel nécessaire :**  
Les candidats doivent prévoir leur matériel personnel (tenue de sport).
- **Résultats et admission :**  
Les résultats sont communiqués dans un délai de **7 jours** après les tests. Les candidats retenus recevront une notification officielle avec les modalités d'inscription.

Ce processus garantit une sélection rigoureuse et équitable, permettant d'accueillir des apprenants motivés, aptes à suivre la formation et à s'investir pleinement dans leur futur métier.